Cfdt:

DÉFENSE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

VOTEZ CFDT

3 - 10 décembre 2026

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATÉGORIE C (CAP C)

ENSEMBLE FAISONS RESPECTER LES AGENTS DE CATÉGORIE C

Le Ministère des Armées traverse de profondes transformations qui impactent directement nos conditions de travail et la reconnaissance de nos métiers.

Les agents de catégorie C sont les rouages essentiels du MINARM.

Face à une administration de plus en plus managériale, **ne restez pas seuls.**

La commission administrative paritaire (CAP) est votre premier rempart. C'est là que se jouent la plupart de vos recours administratifs et la défense de vos droits individuels

Elle traite des décisions individuelles défavorables aux agents :

- Report et ou refus de titularisation ;
- Évaluation (CREP) ;
- Sanction disciplinaire jusqu'au licenciement ;
- Refus de temps partiel ;
- Refus télétravail…

Nous sommes tous concernés quel que soit votre grade, votre métier. Il est important de voter pour que les élus CFDT : expérimentés, impliqués et formés assurent votre défense tout au long de la carrière.

NOTRE BILAN

Face à l'augmentation du nombre de dossiers disciplinaires (notamment VSST) et recours CREP, entrainant 10 réunions plénière par an, vos élus ont assuré la présence à toutes les instances pour défendre les agents.

Grâce aux élus CFDT, des demandes de sanctions disproportionnées ont pu être ajustées, en corrélation avec les éléments de terrain.

LA CFDT REVENDIQUE

- L'avis unanime de la CAP doit s'imposer aux employeurs
- Des moyens spécifiques et pérennes doivent être attribués aux CAP, pour garantir d'une politique disciplinaire du MINARM digne de ce nom.
- L'éventuelle prolongation de stage doit être proportionnée à la situation de l'agent, et non fixée automatiquement à un an.
- En cas de recours CREP positif, le CIA doit être réévalué en conséquence.
- Une formation spécifique pour les agents de catégorie C en position de manager.
- Afin que la CAP puisse rendre un avis éclairé, les dossiers doivent être constitués à charge et à décharge.

1:

CFDT DÉFENSE

1ER SYNDICAT
AU MINISTÈRE DES ARMÉES

FEAE.CFDT.FR

Document accessible aux personnes malvoyantes via les outils de synthèse vocale.

Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA CFDT DÉFENSE
VOUS PRÉSENTE SES CANDIDAT(E)S

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE - CAP C

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
COURCELLE	Philippe	SPRP La Rochelle
URSULET	Sandrine	DICOM FAA
JACQUES	Somsy	HNIA Begin Paris
IKAHAKE	Kolovise	51 RI Mourmelon le Grand
BARBAREAU	David	SPRP La Rochelle
FURNON	Jérôme	BCRM Toulon
ENDERLIN	Emmanuelle	GSC Besançon
ROBERJOT	Alexandra	ELOCA Roanne
LEROY	Krystelle	BAN Lann Bihoué
LE GALL	Thierry	GSC Brest
SINQUIN	Loïc	CNSO
LÉON-HUGUET	Sabrina	CIMD Rennes
DEMAY	Vanessa	SCA / DCFAZOI Réunion Mayotte
BELLANGER	Maxence	SID Sud Est
FABERT	Jessica	GSC Nancy - pôle Ecrouves
ABANCOURT	Didier	DICOM FAA

1:
CFDT DÉFENSE
1ER SYNDICAT
AU MINISTÈRE DES ARMÉES

Les candidates et les candidats CFDT sont, comme vous, des agents du ministère qui s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement.

Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent à proximité et sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT.

Pourquoi choisir la CFDT ? Premier syndicat du MINARM et en CAP des C

Ne laissez pas les autres choisir votre avenir. Votez CFDT, c'est choisir une équipe engagée, pour une défense sans concession.

Nos représentants privilégient dialogue et négociation pour l'obtention de résultats concrets pour les agents, et vous défendre avec rigueur et confidentialité.

Pour 2026 – 2030,
Vos élus CFDT s'engagent à être votre voix, votre force et votre bouclier.

FEAE.CFDT.FR

Document accessible aux personnes malvoyantes via les outils de synthèse vocale.